

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 19 (1957)
Heft: 12

Rubrik: Menus propos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'occasion de la nouvelle année

nous présentons à nos membres, abonnés, collaborateurs et amis, ainsi qu'à toutes les Maisons qui insèrent dans notre périodique

nos vœux les plus cordiaux pour l'année 1958.

Par la même occasion, nous remercions tous ceux qui nous ont témoigné leur confiance au cours de l'année écoulée. Nous osons espérer qu'unis dans l'effort, nous pourrons faire du travail utile dans l'intérêt de l'agriculture suisse.

Association suisse de Propriétaires de Tracteurs:

| | |
|--------------------|------------------------|
| Le comité central. | Le comité directeur. |
| La rédaction. | La régie des annonces. |

Menus propos

Il y a quelque temps, j'ai lu dans un compte rendu la phrase suivante: «Si l'organisation telle et telle n'existe pas, ce serait à la Confédération et aux cantons qu'il incomberait de se charger des tâches que cette organisation assume actuellement». Une pareille remarque est certainement très flatteuse pour l'organisation en cause et part sûrement d'une bonne intention. Elle témoigne néanmoins d'un état d'esprit qui a fait tache d'huile dans l'administration et qui gagne toujours plus de terrain également en dehors des administrations publiques, ce qui est bien pis. Il est faux de croire que l'Etat, autrement dit l'Administration, doit s'immiscer dans tout. Il serait au contraire grand temps que la machine administrative tourne à un régime de rotation beaucoup plus bas. Bien que cela ne soit pas nécessairement compréhensible, on peut cependant admettre qu'il est humain que tout fonctionnaire cherche à étendre son domaine d'activité afin que son zèle lui serve de tremplin pour obtenir de l'avancement ...

Dans cet ordre d'idées, on a pu voir récemment que le directeur démissionnaire d'une division de l'administration a été remplacé par un autre directeur accompagné de 2 vice-directeurs et de 2 secrétaires (!). Il s'est même trouvé des politiciens (qui étaient simultanément fonctionnaires) pour vouloir faire un département fédéral de la division en cause (!). Peut-être croyaient-ils venir ainsi mieux en aide aux agriculteurs ... (?)

L'étranger fournit suffisamment d'exemples de ce qu'il peut advenir d'un pays en proie à une armée de fonctionnaires. Il serait certainement temps de

lutter dans notre petite Suisse contre cet envahissement tentaculaire. Mais où trouver le politicien désintéressé qui ne voit pas un électeur à ménager derrière chaque fonctionnaire? Y aura-t-il quelqu'un pour faire la suggestion suivante au sujet des administrations publiques, et évidemment aussi de la grande industrie?: à partir d'aujourd'hui, plus aucune allocation de vie chère ni augmentation de salaire ne sera accordée directement; mais, pour compenser, le 50% de l'économie réalisée par les réductions de personnel sera attribué à titre de réajustement indirect des traitements aux employés du service qui aura diminué son effectif. Qui donc trouvera le courage de présenter cette proposition?

Uli du Bözberg

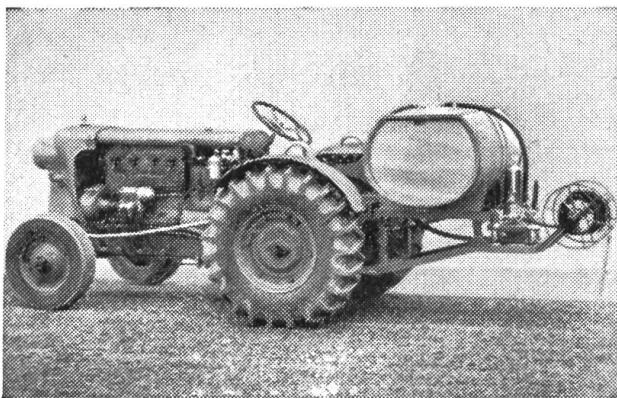
Recommandations radiophoniques de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg

Il est à conseiller de procéder aux opérations suivantes avec les moteurs refroidis par air ou par eau qui sont utilisés pendant

l'hiver. Incorporer un produit antigel à l'eau de refroidissement. Pour les moteurs à refroidissement à air, la largeur de l'orifice d'entrée de l'air de refroidissement doit être diminuée. Suspendre en outre un carton devant le radiateur. En hiver, il faut employer une huile dont le nombre SAE est bas. Afin d'éviter la formation d'eau de condensation, faire toujours le plein de carburant le soir, après le travail. — De plus, quand on arrête le moteur après le travail, ne pas le faire lorsqu'il tourne à un haut régime.

Les motofaucheuses que l'on n'utilise pas pendant l'hiver ne doivent être remisées qu'après avoir été nettoyées. Les pièces défectueuses seront commandées immédiatement et remplacées. La pression de gonflage des pneus doit être réduite de $1/1$ (également lorsqu'il s'agit de chars) et le véhicule devra reposer sur des plots. Que ce soient des plots, des chevalets, ou tout autre système, il faut qu'en cas d'incendie le véhicule puisse retomber rapidement et sans peine sur ses roues afin d'être sorti du local de remisage. Il est à recommander de disposer une sorte de carcasse légère en bois tout autour de la machine. La bâche de protection ne touchera ainsi pas directement la motofaucheuse et on aura évité que cette dernière ne se rouille aux points de contact par absorption de l'humidité.

Groupes BIMOTO pour tracteurs



Pulvérisateurs

à prise de force, montage pour tracteurs avec châssis porteur

La combinaison la plus avantageuse et la plus simple pour propriétaires de tracteurs

BIRCHMEIER & CIE SA. KÜNTEN AG

Dernier délai pour soumettre votre pulvérisateur à une révision gén.: décembre 1957